

QUAI DES BRUMES

FEVRIER 2014

SNAD-CGT Normandie

SOMMAIRE

- P.2 ⇒ EDITO
- P.3 ⇒ MASSE + REPONSES DI AUX
COURRIERS DE LA CGT
- P.4 ⇒ SPECIAL CTSDI I
- P.5 ⇒ SPECIAL CTSDI II
- P.6 ⇒ SPECIAL CTSDI III
- P.7 ⇒ SPECIAL CTSDI IV
- P.8 ⇒ CRIMINALISATION CGT
- P.9 ⇒ BREVE DE CRISE
- P.10 ⇒ UN PEU D'HUMOUR
- P.11 ⇒ CONTACTS ET AGENDA
- P.12 ⇒ BULLETIN D'ADHESION

EDITO :

ON NE LÂCHE RIEN !

Depuis le 21 novembre et le magnifique rassemblement devant Bercy, les douaniers ne cessent de montrer leur mécontentement.

Le formidable taux de grève ce jour là au havre (près de 54%), votre présence aux RMIS, aux distributions de tracts montrent que les douaniers normands disent NON aux réformes et restructurations en tous genres.

L'assemblée générale à Rouen le 4 février a rassemblé près de 100 collègues face aux 8 croque-morts que sont nos directeurs régionaux et notre directeur interrégional.

Nous ne leur avons pas laissé le temps de présenter leurs funestes projets. Le mutisme des uns et le blabla de leur chef a démontré à chaque présent que la vérité n'est pas de leur côté.

C'est NOUS qui sommes dans le vrai, notre combat est juste, nos arguments sont les bons.

Malgré la volonté de la Direction Générale de museler le personnel en interdisant la tenue des assemblées générales, des rassemblements se font dans toutes les DI.

Au lieu de l'apaisement, la DG met la pression sur le personnel ; nous l'avons tous bien compris mais les manœuvres de Madame Croquevieille ne fonctionnent pas ...

Ses méthodes sont indignes face à des douaniers usés par la politique de management de notre administration.

Ce n'est pas d'une déclaration de guerre dont nous avons besoin.

Nous voulons défendre notre métier, nos missions, nos bureaux, nos brigades, nos vies.
Est ce aussi difficile à comprendre ?

Si la DG a interdit la tenue des assemblées générales, c'est bien qu'il y a une raison.

Notre persévérance paie et inquiète notre hiérarchie.

NOUS sommes dans le vrai et NOUS devons continuer.

Jamais nous n'avons été aussi près de faire fléchir l'administration.

La prochaine étape est une manifestation nationale à Paris le 20 mars.

Nous devons faire de cette journée une réussite totale et porter le coup de grâce à la DG.

Montrons à madame Croquevieille notre détermination.

ENEZ NOMBREUX A PARIS LE 20 MARS

Tous ensemble c'est nous qui allons gagner !

REUNION DES LOCATAIRES

Suite à la réunion des locataires qui s'est tenue le 30 janvier à la cité des douanes du Havre à l'initiative du SNAD CGT, notre organisation syndicale tenait à présenter aux locataires nos démarches effectuées auprès de notre administration tant au niveau local qu'au niveau national. Cette réunion a été décidée compte tenu des promesses de travaux reconduites d'une année sur l'autre.

Nous avons dans le même temps rappeler le contexte de sous-effectif dans lequel nos collègues de la Masse à Rouen doivent exercer leur travail au quotidien. Nous réitérons l'indispensable nécessité de créer un poste à temps plein sur la cité du Havre.

Après de nombreuses interventions parmi la trentaine de participants, de nouvelles pistes sont mises à l'étude, parmi lesquelles un inventaire des problèmes dans les logements occupés et les communs. Les locataires ont manifesté l'envie de s'impliquer collectivement dans les différents recours abordés lors de cette réunion et plus seulement de subir.

Pour information le Directeur Interrégional a confirmé dans un courriel qui nous a été adressé que: "le service central engage sans délai la consultation sur la prestation Ordonnancement Pilotage et Coordination"

"C'est donc une prestation indispensable quand on opère à grande échelle en milieu habité: rotation des occupations, coordination des corps de métiers, échéanciers pour chaque appartement, information des locataires en temps réel etc." Ses propos visent à confirmer la volonté d'engager les travaux pour cette année. Néanmoins, nous restons cependant très vigilants sur la suite des événements.

SD

REPONSES DES DI et DR A NOS COURRIERS

Madame la secrétaire régionale,

La note n°132769 a fait l'objet de consignes précises autour de principes simples:

- les demandes d'AAE ne sont soumises à aucun formalisme.
- il appartient à l'agent de joindre le chef de service ou d'unité et d'explicitier sa demande.
- le chef d'unité ou de service est décisionnaire. Il accorde la demande présentée lorsqu'elle apparaît justifiée ou bien la refuse.
- dans chaque service ou unité le responsable doit présenter le dispositif aux agents lors d'une RMI.

Le directeur régional des douanes au havre
Yvan ZERBINI

**Bonne nouvelle, le nouveau dispositif est semblable aux feues indispositions
passagères**

Parole de médailler de la légion d'honneur au grade de chevalier !!!

Une réponse a également été formulée par le DI s'agissant des non remplacements des postes laissés vacant dans les raffineries. Force est de constater qu'il s'obstine à ne pas répondre sur le fond du sujet. D'ailleurs le DI ne remet nullement en cause les arguments que nous lui avons soumis lors de notre courrier. Le SNAD-CGT se verra dans l'obligation de dénoncer cette discrimination auprès du tribunal administratif afin de faire appliquer les décisions qui ont été actées à la fois en procès-verbal et sur bulletin officiel des douanes.

SPECIAL CTSDI

L'envahissement du dernier CTSD DI à Rouen a été réussi. Malgré l'entrave manifeste à l'utilisation de droits syndicaux, près de 150 douaniers ont répondu présent à l'appel. L'annulation de l'Assemblée générale interrégionale puis la non diffusion (l'avant veille au soir) du préavis de grève sur la DR de Rouen confirment, pour ceux qui en douteraient encore, l'inquiétude grandissante de notre administration face à l'ampleur du mouvement.

Face aux nombreuses questions des agents, le DI a eu bien des difficultés à rester cohérent et crédible. Mettant en avant le contexte de concurrence des différents ports européens et de restrictions budgétaires, il n'a cessé de claronner que malgré ces contraintes les missions de la Douane seront pérennisées, voir renforcées.



Un avant-goût de la journée de mobilisation du 20 mars

SPECIAL CTSDI

Les agents présents n'ont pas été dupes, accentuant leurs interventions sur le rôle de service public que doit rendre la Douane. Le Projet Stratégique Douanier avec sa vision purement libérale n'a qu'un but : **MOINS D'ETAT et MOINS DE CONTROLE**. Forte de ses propositions l'intersyndicale a délivré un exemplaire du compte rendu des Etats Généraux au DI afin qu'il s'en inspire vivement.

Dès qu'ont été abordés les conséquences du PSD dans la vie des douaniers (mutations imposées, passerelles mais ou ?...), notre DI n'a rien trouvé mieux que de comparer ces personnels touchés de « cas sociaux ». Maladresse me direz vous ? Peut-être, mais de l'indifférence sans aucun doute.

Une délégation a été invitée à la Préfecture de Rouen où nos doléances (retrait du PSD, arrêt des suppressions d'emplois...) seront de nouveau transmises au ministère.

Sachez que ce mouvement intersyndical est généralisé sur tout le territoire français. Partout les CTSD DI ne se sont pas tenus et ont été fortement chahutés.

La prochaine étape : PARIS LE 20 MARS

FG



Une équipe dynamique à votre service, ne manque que le DR de Rouen sans doute trop occupé à répondre au téléphone en pleine réunion

DU COTE DE LA DR DE CAEN



Après le succès incontestable de la journée nationale d'action intersyndicale du 21 novembre dernier (près de 1600 douaniers devant Bercy), de nombreuses initiatives ont vu le jour en décembre 2013 et en janvier 2014.

Dans la continuité de cette mobilisation contre le Plan Stratégique 2018, l'Intersyndicale de Basse-Normandie s'est réunie afin de distribuer des tracts devant la Direction Régionale à l'attention des consommateurs le 21 janvier 2014.

L'accueil du public a été excellent et la presse locale a bien relayé cette action. La mobilisation des collègues est sans faille !

Alors continuons notre lutte et donnons nous rendez vous le 20 mars 2014 à Paris afin de faire de cette journée :

NOTRE PRINTEMPS DOUANIER !!

NP



syndicat
national des
agents des
douanes

LE 20 MARS : TOUS LES DOUANIERS A PARIS

La lutte paye, continuons, ne lâchons rien !

Après le succès incontestable de la journée nationale d'action intersyndicale du 21 novembre dernier (près de 1600 douaniers devant Bercy), de nombreuses initiatives ont vu le jour en décembre 2013 et en janvier 2014.

Ainsi les 7 et 14 décembre, des dizaines de milliers de tracts ont été distribués partout en France en direction des consommateurs pour les sensibiliser sur les dangers des produits contrefaits et ne répondant pas aux normes. L'accueil du public a été excellent et la presse locale (écrite, radio télévisée) a bien relayé ces actions.

Dans le même temps, suite aux très nombreuses interpellations des élus (locaux et nationaux) par les douaniers, ce sont à ce jour 15 questions qui ont été posées au gouvernement sur l'actualité douanière.

Dans la foulée, le 21 janvier a vu également une médiatisation importante de cette nouvelle journée d'action nationale décentralisée dans les régions. Il s'agissait de montrer la détermination des personnels localement. Ces actions réussies constituent à nouveau des étapes importantes dans le processus engagé depuis près de 18 mois. Toutes les actions menées lors des comités techniques sont l'une des nombreuses preuves de la motivation des personnels à vouloir défendre un service public douanier d'utilité économique, sociale et environnementale.

La prochaine grande étape incontournable de la mobilisation intersyndicale douanière est donc fixée au 20 mars à Paris

Le conseil syndical national appelle l'ensemble des douaniers à faire de ce « printemps douanier » une étape cruciale dans le processus engagé. Nous devons être ambitieux et réussir tous ensemble cette journée, pour assurer l'avenir des missions douanières et des emplois.

Nous exigeons un moratoire sur les suppressions d'emplois, le retrait du PSD et une toute autre ambition pour l'avenir de la Douane !

Bercy commence à vaciller, faisons-le plier...

Criminalisation de l'action syndicale au Havre



SYNDICALISTES, PAS CRIMINELS !

POUR LES LIBERTES D' ACTIONS ET D' EXPRESSIONS SYNDICALES, TOUS AU HAVRE LE 21 FEVRIER !

Une nouvelle fois, les libertés syndicales, les libertés d'agir collectivement sont gravement menacées.

Mardi 21 janvier, les deux Co-secrétaires généraux de l'Union des syndicats CGT du Havre, étaient convoqués au Commissariat Central de police du Havre, accompagnés de 200 camarades venus les soutenir à l'appel de l'Union Départementale 76 et des Unions Locales de l'agglomération.

Le motif ? Une plainte d'un huissier officiant pour la société SPB pour « dégradations », alors que l'UL soutenait les salariés en lutte pendant 14 jours pour leurs salaires et leurs conditions de travail.

Pendant près de 4 heures, nos camarades Reynald Kubecki de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie, et Jacques Richer de la Fédération des Finances, ont dû s'expliquer devant les forces de l'ordre. Il leur a été demandé les traditionnelles photos de face-de profil, les empreintes digitales, mais aussi et surtout leurs empreintes ADN !

Nos camarades ont bien-sûr refusé.

Après 3 heures d'intense réflexion, le Procureur de la République a décidé de reporter l'affaire au Tribunal Correctionnel du Havre le 21 février prochain.

Heureuse coïncidence, nos 2 camarades étaient déjà convoqués en Correctionnelle ce même 21 février avec 2 autres camarades, Pierre et Dominique, suite à une plainte déposée par l'antenne havraise du Parti Socialiste, qui avait peu apprécié de voir sa façade redécorée à l'occasion de la manifestation du 10 septembre 2013 contre la réforme des retraites. A cette occasion, des militants avaient dévissé la plaque en façade du PS, ce qui leur vaut aujourd'hui l'accusation de « vol et recel de plaque en bande organisée » !

Le 21 février verra donc « l'union sacrée » du patronat et d'un parti politique pour tenter de stopper l'action de la CGT au Havre.

L'UL du Havre est la 3ème UL de France par sa taille, avec ses 8 800 syndiqués, et ses 48 nouveaux syndiqués depuis le début de l'année. Sans aucun doute, la CGT dérange !

L'affaire des « 5 de Roanne » est encore dans tous les esprits. Nous ne laisserons pas nos camarades seuls face à une justice qui tente d'assimiler le syndicalisme à la délinquance. Notre syndicalisme œuvre pour le progrès social, elle est la voix des salariés sacrifiés face à la dictature du patronat, malheureusement encouragée par la politique du gouvernement.

Le dépôt d'empreinte ADN était à l'origine destinée aux délinquants sexuels : il est hors de question de laisser l'action syndicale être comparée à une criminalité dure.

Hier les 5 de Roanne, aujourd'hui Reynald, Jacques, Pierre, Dominique... Demain à qui le tour ? !

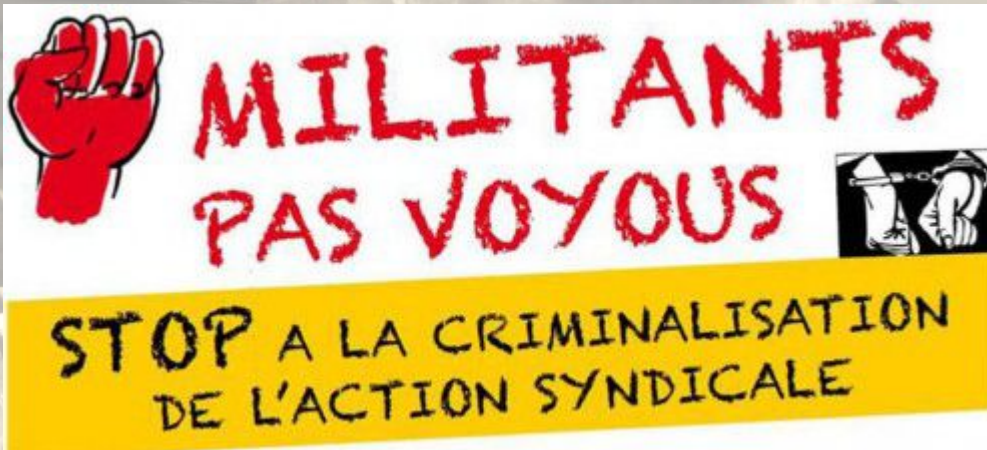
Unissons-nous aujourd'hui pour réaffirmer la légitimité de notre combat, et pour que cesse l'acharnement qui est pratiqué contre nos camarades partout sur le territoire !

« Lorsque l'on touche à un militant de la CGT, on touche à toute la CGT ! » : Donnons tous ensemble, un réel sens à ces mots !!!

L'Union des syndicats CGT du Havre appelle les salariés, les citoyens, à venir massivement manifester le 21 février pour le respect des libertés syndicales.

RASSEMBLEMENT DEVANT LE TGI DU HAVRE

LE 21 FEVRIER A 08H30



BREVE DE CRISE

FRAUDE FISCALE

L'impôt devrait, à la fois, au financement des besoins de la population, à la correction des inégalités et au développement économique durable.

C'est pourquoi la fraude fiscale peut être considérée comme un cancer qui ronge nos finances publiques et par conséquent nos services publics. Ainsi, les fraudeurs sont directement responsables de la suppression d'écoles, de routes, d'hôpitaux... En plus de quoi, ils font porter le coût de leurs actes sur les citoyens qui payent honnêtement leurs impôts.

Pour cette raison, entre autres, la crise des finances publiques est, contrairement aux idées reçues une crise non pas des dépenses, mais bien des ressources.

De plus, la législation, rendue de plus en plus complexe, permet aux plus riches et puissants (les mieux conseillers) d'échapper à leurs devoirs envers la communauté, pourtant à l'origine de leurs fortunes. Cette législation compliquée rend les contrôles plus difficiles et aboutit à focaliser le contrôle fiscal sur les revenus des seuls travailleurs.

Mais, l'enjeu de la lutte contre la fraude n'est pas que budgétaire. Il s'agit aussi d'une nécessité de justice et de démocratie. Le but premier du contrôle fiscal, doit être la prévention.

Des lois et des règlements opaques privent les citoyens du contrôle démocratique qu'ils devraient être en droit de pouvoir exercer. L'impôt et les contributions doivent être justes et compréhensibles. C'est pourquoi, une réforme globale de la fiscalité vers plus de justice et d'efficacité est nécessaire.

CGT FINANCES

1000
milliards d'euros
d'évasion fiscale dans l'Union
Européenne par an

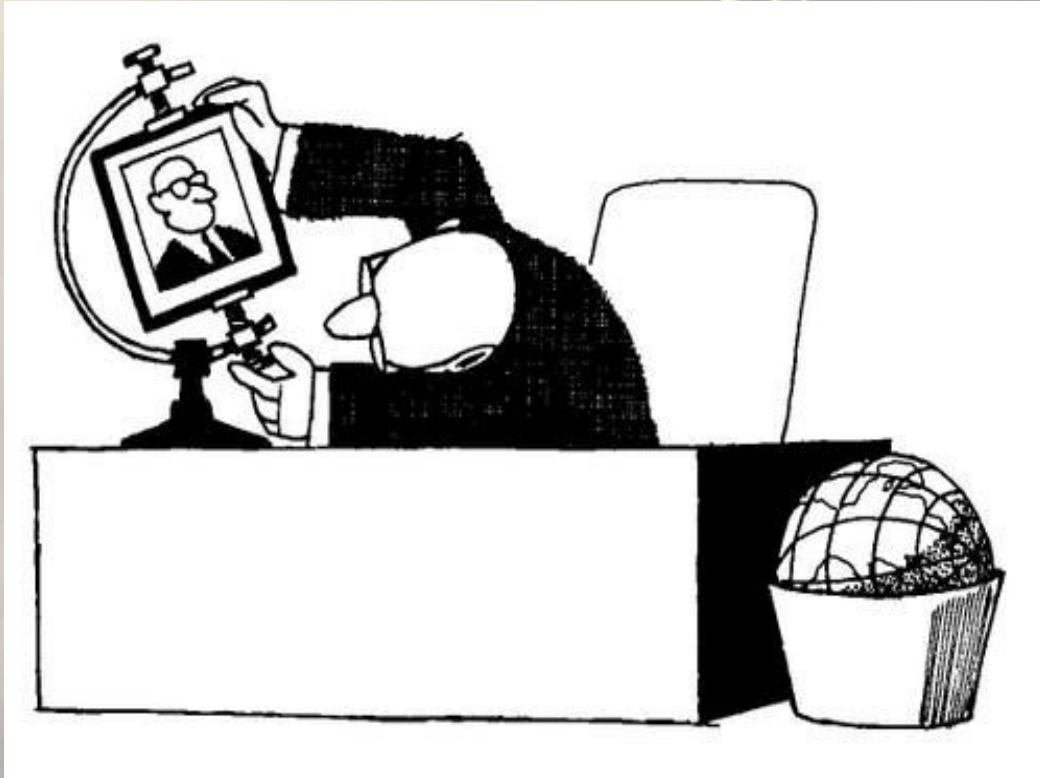
514
milliards d'euros de
déficit dans les pays de
l'Union Européenne en
2012

80
milliards d'euros de
manque à gagner en Europe
pour fraude à la TVA
intracommunautaire

80 milliards d'euros
de fraude fiscale en France
chaque année

- 20 %
d'agents de Bercy
+ 60 %
d'avocats fiscalistes
En 10 ans

UN PEU D'HUMOUR NOIR : QUINO



Tu devrais avoir honte !
A ton age j'exploitais déjà quelqu'un !



CONTACTS ET AGENDA

LES ELUS SNAD-CGT DI DE ROUEN :

SECRE. REG. : Dona Manuella, cel.dép.d'of. le Havre, 09.70.27.41.78

Le Havre

SECRE. REG. : Killian Denis BSE Cherbourg 09.70.27.44.90

Caen

SECRE. REG. : Bonay Jean-Louis Rouen transport 09.70.27.39.67

Rouen

MASSE :
Damar Sandrine, ICS,le Havre 02195126
Viel Gerard BSI Caen 09.70.27.44.92
Lebras Anne, laboratoire,le Havre 0235192896
Meheut Matthias, ICS,le Havre 02195126

CHS :
Bertin Christelle, ,le Havre port 09.70.27.42.29
Quintard Stéphanie, BSEC,le Havre 09.70.27.40.99

CDAS : Benillan Geraldine, CREPS, le Havre

CAPI B :
Killian Denis BSE Cherbourg 09.70.27.44.90
Hebert Ludovic, EAT le Havre, 09.70.27.43.64

CAPC B : Hebert Ludovic, EAT,le Havre 09.70.27.43.64

CAPI C :
Viel Gerard BSI Caen 09.70.27.44.92
Quintard Stéphanie, BSEC,le Havre 09.70.27.40.99
Gregoire Francis, BSEC,le Havre 09.70.27.40.99

CTPS DI :
Benillan Geraldine, CREPS,le Havre
Killian Denis BSE Cherbourg 09.70.27.44.90
Hebert Ludovic, EAT,le Havre 09.70.27.43.64

AGENDA :

20 mars : Grande manifestation à Paris

AVIS AUX LECTEURS :

Nous vous invitons à nous faire part de vos suggestions et remarques. Un courrier des lecteurs est à votre disposition, reflétant vos réflexions. snad-cgt-le-havre@douane.finances.gouv.fr

LIENS INTERNET :

SNAD-CGT : <http://www.snad.cgt.fr/>

UL CGT LE HAVRE : <http://ulcgtlehavre.hautetfort.com/>

BULLETIN D'ADHESION 2014

NOM :

PRENOM :

Branche OP/CO-AG-SURV (Barrer les mentions inutiles)

Année d'entrée dans l'administration :

Indice :

Résidence administrative :

Adresse personnelle :

Grade :

Indice :

Fait à :

Le

Bulletin à adresser à un responsable de la CGT